

25^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de la Caisse Desjardins de LaSalle, tenue le jeudi 10 avril 2025, à compter de 18h30, par visioconférence.

Membres du conseil présents :

Lucia Spallone, présidente
Patrice Boileau, vice-président
Julie Poirier, secrétaire et présidente du comité d'Audit et de déontologie
Ben Lumière Moussienza, président des comités d'Éthique et gouvernance et de mise en candidature

Ressources présentes :

Chantale Demers, directrice générale
Marie-Elaine Pelland, directrice des communication et vie associative
Marie-France Croisetière, adjointe à la direction générale
Joey Janusas, directeur services aux membres et soutien aux ventes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La 25^e assemblée générale annuelle est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Lucia Spallone.

Elle souhaite la bienvenue à tous les membres et présente les intervenants de l'assemblée :

- Mme Lucia Spallone, présidente;
- M. Patrice Boileau, vice-président;
- Mme Julie Poirier, secrétaire et présidente du comité d'Audit et de déontologie;
- M. Ben Lumière Moussienza, président des comités d'Éthique et gouvernance et de mise en candidature
- Mme Chantale Demers, directrice générale;
- Mme Marie-Elaine Pelland, directrice des communications et vie associative.

Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

La présidente fait ensuite part aux membres du déroulement de l'assemblée tel que précisé dans l'avis de convocation. Dans cette formule d'assemblée à distance, elle explique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

La présidente invite les membres à visionner une capsule introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Madame Marie-Elaine Pelland invite les membres à regarder une capsule vidéo expliquant les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions de cette assemblée virtuelle. Celle-ci présente en détail la façon dont les membres peuvent transmettre leurs questions et interagir avec les membres du conseil d'administration.

La présidente rappelle que seuls les membres de plein droit de la Caisse Desjardins de LaSalle ont droit de vote.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura votation en direct, deux (2) scrutateurs doivent être nommés. Étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir, la présidente recommande de nommer Mesdames Lyne de Repentigny et Christina Lazaro à titre de scrutatrices ainsi que Mme Malika Hacid comme scrutatrice substitut. La présidente rappelle que les scrutatrices seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin qu'elle puisse communiquer aux membres les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer Mme Lyne de Repentigny et Mme Christina Lazaro à titre de scrutatrices ainsi que Mme Malika Hacid comme scrutatrice substitut.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, Mme Julie Poirier, est invitée à faire lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1 Règle pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2024
3. Retour sur l'année 2023
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Proposition soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2024

La présidente propose aux membres que le procès-verbal de l'AGA, tenue le 18 avril 2024, soit adopté sans en faire la lecture complète, et ce, afin d'alléger le déroulement de l'assemblée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'autoriser le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2024, tel que rédigé.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente et le vice-président livrent aux membres le rapport du conseil d'administration, en débutant par la présentation des membres du conseil d'administration.

Des remerciements sont effectués pour souligner le départ de Michel Comtois pour ses 10 ans au conseil d'administration.

Par la suite, ils présentent les principales réalisations de la dernière année, dont :

- **125 ans d'ambition**
Cette année marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Desjardins a évolué en devenant : une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même, l'une des coopératives financières les plus solides au monde.
- **Un leader socioéconomique de taille**
Desjardins a joué pleinement son rôle de leader économique en utilisant une multitude de leviers tels que notre Fonds d'aide au développement du milieu, au Fonds C pour les entreprises, à nos programmes de finances solidaires et encore plus.
- **Présents pour les membres**
Desjardins a été plus actif et plus créatif pour soutenir ses membres et clients dans leur autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire des produits financiers, des services-conseils, des outils – notamment en ligne – ou des contenus éducatifs, l'institution a été présente pour que ses membres et clients puissent gérer leur quotidien de manière durable et réaliser leurs ambitions.
- **Des solutions numériques innovantes**
Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien. Cette année, les membres et clients ont pu faire la connaissance d'Alvie, une nouvelle assistante virtuelle dans AccèsD. De plus, il y a eu l'intégration du dossier de crédit Equifax à AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion.
- **Des actions concrètes pour le développement durable**
Le conseil d'administration de la Caisse a adopté un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Le plan inclut des cibles et des indicateurs de performance environnementaux, sociaux et relié à la gouvernance « ESG » qui s'articulent autour de l'accompagnement des membres et clients et des pratiques de gestion.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente du comité d'Audit et de déontologie, Madame Julie Poirier poursuit en présentant le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Sur le plan éthique, le conseil d'administration s'est assuré que la Caisse, les administrateurs et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite ; ainsi, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Le conseil d'administration n'a constaté aucune dérogation :
 - À la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée;
 - Aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relative à un tel crédit.
- La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. En 2024, la Caisse de LaSalle a octroyé sept (7) contrats, pour un total de 1 453,97 \$, ces contrats ayant tous été conclus dans le respect des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

Les membres sont invités à regarder une courte vidéo présentant le rapport annuel au 31 décembre 2024. À noter que le rapport annuel est disponible sur le site Internet de la Caisse.

Les éléments importants de l'activité financière de la Caisse au 31 décembre 2024 y sont présentés :

➤ Le nombre de membres	24 345 membres
➤ Le volume d'affaires sous gestion	1,97 milliard \$
➤ L'actif de la Caisse	977,9 millions \$
➤ Le passif de la Caisse	870,1 millions \$
➤ L'avoir de la Caisse	107,9 millions \$
➤ Les revenus nets d'intérêts	16,3 millions \$
➤ Les autres revenus	5,39 millions \$
➤ Les frais autres que d'intérêts	6,99 millions \$
➤ Les excédents d'opérations	14,45 millions \$
➤ Excédents nets après ristournes aux membres	3,46 millions \$

Ensuite, Madame Chantale Demers, directrice générale remercie les membres particuliers et entreprises ainsi que les organismes du milieu. Elle remercie également tout le personnel de la Caisse, les administrateurs et les partenaires d'affaires tels que le Centre Desjardins Entreprises Montréal, Service Signature Montréal, Desjardins Assurances générales, Desjardins Sécurité Financière, Valeurs mobilières Desjardins et Gestion privée Desjardins.

3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

Le président du comité Gouvernance et Éthique (comité ayant également le mandat du volet Coopération), Monsieur Ben Lumière Moussienza, prend la parole pour présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Une courte vidéo est visionnée pour résumer l'engagement de la Caisse en 2024 et les projets soutenus au cours de la dernière année. Ce sont 345 223 \$ qui ont été investis en 2024 soit 162 067 \$ en dons et commandites et 183 157 \$ par le biais du FADM. Par la suite, il présente les différents résultats des programmes offerts en éducation financière et les leviers d'engagement.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Voici les différentes questions qui ont été soulevés lors de l'assemblée.

Un membre demande s'il y a plus de prêts en défaut depuis les 12 derniers mois, et/ou plus de faillites parmi les membres de la caisse ? Oui, une hausse a été constatée et heureusement très peu de cas ont déclaré faillite.

Un membre demande si la Caisse a augmenté ses réserves pour pallier à des mauvaises créances ? Oui tout à fait, et d'ailleurs l'équipe qui nous supporte à la Fédération suit de près l'évolution du marché et ce, afin de prévoir des ajustements en conséquence.

Un membre commente l'assemblée en mentionnant « Beau travail ! ».

Un membre demande la proportion de la Caisse dans le projet collectif Créavenir ? Après vérification, il n'y a aucun membre de la Caisse parmi les entrepreneurs sélectionnés en 2024.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (vote en différé)

Mme Spallone invite les membres à visionner une capsule vidéo sur la ristourne. Après le visionnement, elle indique que toute la documentation de référence sera disponible sur le site de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse. Elle précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est, selon eux, le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Puis, elle cède la parole à la directrice générale, Mme Chantale Demers, pour la présentation du scénario recommandé par le Conseil d'administration.

La directrice générale fait part du projet de répartition des excédents pour l’exercice financier terminé le 31 décembre 2024 tel que recommandé par le conseil d’administration.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)		
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		4 640
Virements réglementaires et autres ajustements		608
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	146	
• Autres éléments du résultat	325	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	138	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		5 248
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 385)
• Ristourne	(1 525)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	342	
• Affectation au FADM	(202)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(3 863)
Solde des excédents à répartir		0

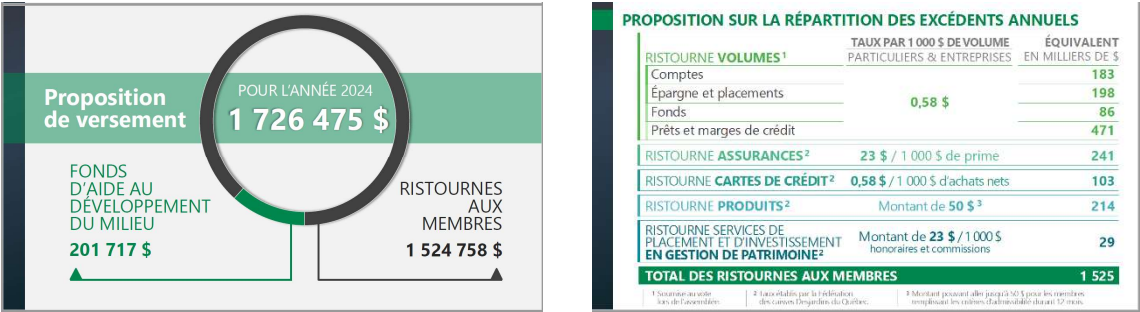
FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



Il est proposé que le projet de répartition des excédents annuels pour l’exercice terminé le 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l’assemblée virtuelle.

5.2 Élection des membres du conseil d’administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

M. Ben Lumière Moussienza agira à titre de président d’élection et madame Julie Poirier agira comme secrétaire d’élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Avant d’ouvrir la période d’élection, M. Ben Lumière Moussienza, président du comité de mise en candidature, présente la démarche qui a mené le conseil d’administration à élaborer un profil collectif enrichi. En posant sa candidature, chaque membre intéressé devait démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il présente ensuite le rapport dudit comité.

Rapport du Comité de mise en candidature à l’AGA :

Pour l’assemblée générale de cette année, trois (3) postes sont à combler et le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l’un ou l’autre des domaines suivants : expérience clients, gestion d’entreprise, développement durable, comptabilité, gouvernance et technologie de l’information;
- 1 - 2 femmes et 1 - 2 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires étaient également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d’âge suivants : 1 de 35-49 ans et 2 de 50-64 ans;

- des personnes représentant le secteur géographique de la Caisse seraient un atout;
- 2 personnes issues de la diversité;
- Une répartition équilibrée entre les administrateurs et administratrices d'expérience et les nouvelles candidatures est souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025, de la façon suivante :

- Bulletin Caisse
- Accès D – Courriel aux membres
- Affichage dynamique en Caisse
- Affichage dans les différentes résidences de personnes âgées
- Publications LinkedIn et Facebook
- Radio communautaire CKUL

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six (6) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a déjà été déposé sur le site Internet de la Caisse et les membres sont invités à consulter leurs profils et à lire leurs textes de motivation.

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont :

- | | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| • Patrice Boileau | proposé par Richard Deschamps |
| • Mamadou Madiou Diallo | proposé par Karimatou Diallo |
| • Hélène R. Dufresne | proposé par Christian Trau |
| • Jacqueline Flores | proposé par Humberto Bayona |
| • Lucia Spallone | proposé par Stephan Larouche |
| • Philippe St-Aubin | proposé par Samuel Monfette-Tessier |

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Cette année, les six (6) candidats ont pu enregistrer leur présentation avant l'assemblée. Ils se présentent en ordre alphabétique de nom de famille et pour une courte présentation orale d'un maximum de 3 minutes.

5.2.4 Élection par votation

Tel que mentionné en début d'assemblée, la présidente mentionne que l'élection des trois (3) membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Marie-Elaine Pelland prend la parole pour transmettre les précisions sur le vote en différé puisque dès la fin de l'assemblée, les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des trois (3) membres du conseil d'administration.

Elle rappelle que seuls les membres de plein droit de la Caisse Desjardins de LaSalle ont droit de vote. Elle indique également que la réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée de ce soir, il leur sera possible de visionner l'assemblée et de revoir la présentation des personnes candidates.

Toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet de la Caisse (ou sur demande auprès de la Caisse) :

- Le document présentant les personnes candidates;
- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

À noter que pour les membres qui n'ont pas Accès D, il y a la possibilité d'utiliser la borne de votation accessible à la Caisse durant la période de votation.

Dès la fin de l'assemblée, jeudi 10 avril, la période de votation sera ouverte et ce, pour une période de 4 jours, soit jusqu'au lundi 14 avril à 23 h 59.

Les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 24 à 48 heures après la période de votation, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

Madame Spallone informera les membres, advenant un vote négatif sur les propositions, que l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés ainsi qu'une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente termine en remerciant les membres de leurs présences, de leurs implications ainsi que de la confiance démontrée envers la Caisse. Elle souhaite bonne chance aux candidats en élection et remercie également tous ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée. Elle en profite pour souligner l'engagement du personnel et des administrateurs dans la volonté à toujours mieux servir les membres et clients de la Caisse.

6. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ANNONCE DES RÉSULTATS DE VOTE EN DIFFÉRÉ

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,62 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Proclamation des élus (es) :

Par ordre alphabétique, les candidats suivants sont élus au conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans :

1. Patrice Boileau
2. Lucia Spallone
3. Philippe St-Aubin

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 16 avril 2025 à 12h04.

Lucia Spallone, présidente

Julie Poirier, secrétaire

[Ce procès-verbal est versé aux archives de la présente réunion]